

Année de vie ajustée en fonction de l'incapacité

L'année de vie ajustée en fonction de l'incapacité (AVAI) est une mesure utilisée en économie de la santé. Elle représente la « charge » d'une maladie exprimée en tant que nombre d'années perdues dû à une mauvaise santé, incapacité ou décès prématuré. Une AVAI peut être considérée comme une année perdue de vie « saine ».

Le total des AVAI sur une population peut également être considéré comme une mesure de l'écart entre l'état de santé actuel d'une population et la situation idéale où chaque individu jouit d'une santé parfaite jusqu'à un âge avancé.